

LES POSTES

LA DISTRIBUTION DES ARRIÉRÉS AUX EMPLOYÉS

M. Norman A. Cafik (Ontario): Je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Postes. Pourrait-il dire à la Chambre quand les employés des Postes recevront leurs arriérés en vertu des accords récents?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, même si ces chèques devaient être expédiés dans les 60 jours, il semble que dès la fin du premier mois, on en avait commencé la livraison. Je crois que la plupart des employés les ont déjà reçus.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE RECYCLAGE DES CHÔMEURS—LES INSTALLATIONS NÉCESSAIRES À LA FORMATION

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme il le sait, une bonne proportion des chômeurs à l'heure actuelle ne possèdent pas le degré d'instruction nécessaire pour être admis à suivre des cours de formation professionnelle. Son ministère déploiera-t-il des efforts particuliers cet hiver en vue d'aider ces chômeurs à combler ces lacunes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, une partie des crédits supplémentaires ainsi que la majeure partie du budget de formation ont été affectés récemment à la formation spécialisée en vue de résoudre ce problème. Bien entendu, l'objet du ministère est d'aider autant que possible tous les requérants en vue d'obtenir dans l'ensemble les meilleurs résultats possibles.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. A-t-il accepté d'engager des entretiens avec les provinces au sujet de l'utilisation d'immeubles du gouvernement fédéral, comme l'édifice de la Défense nationale, pour les programmes de recyclage, à cause du chômage élevé prévu pour cet hiver?

L'hon. M. Lang: J'ai étudié avec les provinces la question des locaux. Les locaux provisoires ne conviennent pas en général pour des programmes de formation complexes. Quant aux locaux pour la formation de base, qui exige des installations plus simples, il semble qu'il y en ait suffisamment.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre compte-t-il faire prochainement une déclaration à l'appel des motions afin d'indiquer combien de personnes doivent suivre des cours cet hiver en vue d'améliorer leur bagage de connaissances?

L'hon. M. Lang: Un rapport sera établi selon la procédure ordinaire à la fin de l'année ou au moment où tous les crédits du ministère auront été affectés. D'ici là, il est impossible d'avancer un chiffre précis étant donné que, sur la base d'un budget déterminé, il est possible de former plus de gens s'il s'agit d'une formation de base

que lorsqu'il s'agit de dispenser un enseignement plus coûteux et plus élaboré.

* * *

LES PENSIONS

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE RELATIVE AU RELÈVEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je voudrais poser une question au premier ministre. Le projet de loi relatif aux pensions des personnes âgées sera-t-il présenté à la Chambre suffisamment tôt pour que les augmentations éventuelles qu'il pourrait prévoir soient incluses dans les chèques du mois de décembre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): On connaîtra la date exacte lors de la présentation du bill à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Dans un avenir prochain?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LES FINANCES

L'ACCROISSEMENT DU PRODUIT NATIONAL BRUT—LE DÉGRÈVEMENT FISCAL ET LA STIMULATION DE L'ÉCONOMIE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hanis): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que le Bureau fédéral de la statistique estime qu'en termes réels le produit national brut pourra ne s'accroître que de 2.7 p. 100 en 1970, ce qui serait la plus faible hausse en plus d'une décennie, le gouvernement a-t-il l'intention d'annoncer bientôt des mesures de dégrèvement fiscal afin de stimuler l'économie?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Si le gouvernement envisageait un tel programme de dégrèvement fiscal, il l'annoncerait par voie d'un budget qu'il présenterait à la Chambre.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT—LA PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE À L'UNIVERSITÉ DU WASHINGTON

M. Tom H. Goode (Burnaby-Richmond-Delta): Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Par suite de la nouvelle au sujet de M. John Biggs, directeur du département d'écologie à l'Université Washington State, qui a annoncé que son département allait tenir des audiences relativement à la proposition de la Seattle City Light Company de submerger 6,000 acres de la vallée de la Skagit en Colombie-Britannique et étant donné que M. Biggs a fait connaître son intention de demander au gouvernement de la Colombie-Britannique et au gouvernement fédéral d'y participer, le ministre assurera-t-il la Chambre que le gouvernement présentera un mémoire à l'encontre de cette submersion?

M. Baldwin: Au Feuilleton.